

Dossier Patrimoine

p. 6-7



Les étudiants de l'école d'architecture en atelier

Projet « Réinventons notre Cœur de ville » : où en est-on ?

Nous évoquons ce sujet dans notre précédent bulletin, différentes actions sont à présent en place autour de notre projet de cœur de ville.

Un premier atelier a eu lieu avec des habitants de Launaguet, organisé par le CAUE, le samedi 5 novembre. Le prochain aura lieu le 19 novembre. En parallèle, des étudiants de l'école d'architecture ont travaillé sur le même sujet. Ils ont passé plusieurs jours dans la commune, autour d'ateliers de travail, mais aussi dans les rues et cheminements de notre ville. Par petits groupes, ils s'imprègnent de notre ville, de sa culture, de la manière de fonctionner ensemble, des différents lieux, questionnent les habitants. Peut-être avez-vous d'ailleurs rencontrés ? À partir de ce diagnostic, chaque groupe tra-

vaille sur un thème de son choix pour proposer des idées et des solutions innovantes pour un nouveau cœur de ville.

Au niveau du collège, des ateliers vont se mettre en place avec le CAUE début 2017. Autour du projet « habiter », les collégiens vont être amenés à se questionner sur plusieurs thèmes. Ils vont s'interroger sur les habitats d'hier, d'aujourd'hui et de demain, mais aussi sur les différentes manières d'habiter à des échelles géographiques différentes (à Launaguet, en Haute-Garonne, dans le reste du monde). Pour conclure, une rencontre sera organi-

sée entre les collégiens, des élus de Launaguet et du Conseil Départemental.

Ces ateliers s'intègrent parfaitement dans le programme du collège, tant les thèmes en lien avec l'urbanisme sont nombreux : histoire, géographie, enseignement moral et civique...

Une fois toutes ces actions clôturées, le travail produit par les différents groupes sera présenté sous la forme d'une exposition, afin que tous les Launaguetois puissent s'en imprégner et réfléchir aussi sur le futur de notre ville.

avant | après



Vue aérienne de Launaguet

en 1979



en 2015

Notez-le !

Marie-Claude FARCY et Vincent GIBERT, les conseillers départementaux de votre canton, tiennent une permanence à l'Hôtel de ville tous les mardis de 10 h à 12 h. Ils peuvent également vous recevoir au Conseil Départemental.

Renseignements : 05 34 33 32 11

IMAGE
DU MOIS



Christine COGNET //

signe son contrat d'assistante maternelle à l'accueil familial

EN BREF

Conseil municipal du 12 septembre 2016

- 1 / Reconduction des études surveillées pour l'année scolaire 2016/2017**
Participation mensuelle des familles : 12 €
- 2 / Approbation de la 12^e modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) de Toulouse Métropole suite à l'enquête publique**
Le contenu en a été présenté dans nos précédents bulletins. Il est officiellement en vigueur depuis le 17 octobre.
- 3 / Rénovation de l'éclairage dans divers quartiers : la commune engage 43 016 € pour :**
 - le remplacement de 141 appareils « bulle » existants par des appareils plus modernes à LED
 - le remplacement d'appareils hors service ou manquants
- 4 / Demande à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de l'inscription de l'église Saint Barthélémy au titre de monument historique**

du 3 octobre 2016

- 1 / Mise en débat**
 - du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)
 - du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de Toulouse Métropole

édito



Inauguration du bouleodrome couvert

Chères Launaguétoises, chers Launaguétois,

Notre ville possède un patrimoine exceptionnel, à commencer par son château, site remarquable et unique dans la région. Même si notre devise républicaine n'est pas gravée en son fronton, tout le monde l'identifie comme le siège de notre mairie, à commencer par les plus jeunes interrogés par le CAUE. Notre « mairie-château » est l'élément centralisateur de notre commune, quel que soit le quartier où nous habitons, et chacun est fier de ce symbole.

Dans ce numéro, nous vous faisons part de l'état de la réflexion engagée sur le développement de nos services administratifs et sur la valorisation de ce lieu, témoignage emblématique de l'architecture Virebent. Projet à long terme certes, mais qui montre combien la municipalité est attachée à la vie culturelle et à la préservation de son patrimoine. En ces temps « tendus » financièrement, parler Culture peut paraître secondaire, mais elle véhicule un vivre-ensemble indispensable et elle crée du lien, au même titre que le milieu associatif ou sportif.

Nous sommes également satisfaits que notre église fasse l'objet d'une demande de classement au titre des monuments historiques. En effet, le château, les annexes, le parc, sa serre et l'église formeront ainsi un ensemble cohérent de l'histoire locale du XIX^e siècle.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons examiné le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de notre Métropole Toulousaine. C'est un sujet important qui jette les bases de notre développement futur : quelle sera notre place au sein de cette Métropole grandissante, comment Launaguet pourra-t-elle continuer à se développer tout en gardant son caractère particulier ? Tels sont les points sur lesquels nous serons vigilants dans le cadre de l'élaboration du PLUiH.

Ce bulletin est le dernier de 2016. Aussi, avant de vous retrouver à l'occasion de nos festivités, je vous souhaite, au nom de tout le conseil municipal, une très bonne fin d'année en compagnie des êtres qui vous sont chers.

Amitiés républicaines

Michel Rougé, Maire de Launaguet

Président de la commission Prospective, Contractualisation et Programmation métropolitaines à Toulouse Métropole

CITOYENNETÉ

Les réunions de quartier se poursuivent

La dernière réunion s'adressait aux habitants des quartiers Chalets, Saudrune et Cerisiers. Après la présentation de sujets municipaux comme la nouvelle crèche au centre-ville et les travaux réalisés et à venir dans le quartier, les habitants ont pu échanger avec les élus sur les différents sujets qui les préoccupent.

Ces réunions sont l'occasion pour certains de découvrir de nouvelles salles : la salle Molière par exemple, salle municipale de théâtre, a accueilli la dernière réunion. La prochaine se déroulera dans le « club house » du gymnase de la Palanque.

Elle aura lieu le 17 novembre et concerne les quartiers Monges-Bessières et Rives de l'Hers.

Nous vous y attendons nombreux pour vous informer sur la vie de la commune et de votre quartier. C'est aussi, et avant tout, l'occasion d'interroger vos élus de proximité en direct.

Prochaine réunion, envoyez vos questions à :

Monges-Bessières : aline.foltran@mairie-launaguets.fr

Rives de l'Hers : thierry.moreno@mairie-launaguets.fr

Soyons citoyens !

Sortir et rentrer ses poubelles : une obligation et aussi un geste citoyen

Pour que les rues de nos villages soient agréables à vivre, vos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.

Ils doivent être **sortis au plus tôt la veille du jour de passage**, le mardi soir tous les quinze jours pour les bacs bleus, le jeudi soir chaque semaine pour les ordures ménagères, et rentrés le jour même. Il s'agit d'une obligation.

Au-delà de la pollution visuelle, n'oubliez pas que la présence prolongée de vos poubelles renseigne aussi sur l'occupation de votre domicile.

Pensons-y ! Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble.



Bon à savoir

- Le bac doit être placé poignée côté rue pour qu'il puisse être attrapé facilement
- Le conteneur doit être placé de façon à ce qu'il n'empiète pas sur la route s'il tombe
- Le calendrier de collecte des déchets et encombrants est téléchargeable sur le site de la ville, rubrique CADRE DE VIE - URBANISME, sous-rubrique DÉCHETS



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'année 2017 nous offrira quatre fois l'occasion d'exercer notre droit de vote : les dimanches 23 avril et 7 mai pour les élections présidentielles, et les dimanches 11 et 18 juin pour les élections législatives.

Pour voter en 2017, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune avant le 31 décembre 2016. L'inscription sur les listes est une démarche volontaire. Nous invitons les nouveaux Launaguétois qui ne sont pas encore inscrits à se présenter à la mairie dès que possible. Les personnes qui attendent la dernière semaine de décembre sont toujours nombreuses, le temps d'attente à l'accueil de la mairie s'en trouve augmenté. Plus vous viendrez tôt, plus la démarche sera réalisée rapidement.

COMMENT S'INSCRIRE ?

À la mairie de votre domicile, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins 3 mois (impôts, charges fixes). Vous pourrez remplir le formulaire Cerfa n°12669*01 sur place, ou le télécharger depuis chez vous.

Taille des haies : pour la sécurité de tous

Les branches et les haies qui empiètent sur le domaine public gênent la visibilité ou entravent le passage des piétons. Il n'est pas rare d'observer des parents avec une poussette, des personnes à mobilité réduite ou des enfants en trottinette contraints de descendre du trottoir pour contourner des haies qui avancent sur le domaine communal.

Il est rappelé aux propriétaires de haies bordant une voie publique que l'élagage est une obligation. Afin de maîtriser la croissance des végétaux, il est recommandé de les tailler à l'aplomb de la voie au moins une fois par an.

travaux

**Rond-point avenue des Chalets ▶
au niveau de la rue Mercure**



**▼ Réfection de la bande de roulement
sur l'avenue des Chalets**



**▲ Création d'un quai
de bus rue Renée Aspe**

**◀ Réfection du parking
des associations caritatives
rue du 19 mars 1962**

**▼ Réfection du parking
rue Simone Signoret**



**▲ Réfection d'une partie de piste
cyclable entre le boulevard
Fleurespine et la rue Querthieux**



**▲ Création de places
de stationnement et d'un quai
de bus chemin Boudou**



**▲ Busage et création d'un trottoir
route de Bessières**



**▲ Busage de la RD 59
Étude pour la création d'un
trottoir**

**▲ Création de places de parking
le long des services techniques
rue du 19 mars 1962**



Sequoïa



**LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT DEMANDE
À LA COMMUNE DE LAUNAGUET DE CONSTRUIRE
100 LOGEMENTS NEUFS PAR AN.**

**Nous participons ainsi à notre mesure à l'accueil
des nouveaux habitants qui arrivent chaque
année dans la métropole.**

Résidence Sequoïa - chemin d'Encourse - 22 logements,
dont 7 logements aidés collectifs* (T2 et T3) - bailleur social
Habitat Toulouse

Résidence Nacarat - impasse Bordelongue - 31 logements,
dont 10 logements aidés* (8 collectifs et 2 individuels) -
bailleur social Promologis

Résidence Casaliera - 20 logements chemin Boudou
(promoteur privé)

** les logements sociaux sont déjà attribués*



Casaliera



Nacarat



Projet de reconversion du château

Un peu d'histoire

Le château actuel a été construit en 1845 sur les ruines d'un manoir incendié en 1805. Le domaine a été acheté en 1843 par Jacques-Henry Dufay, Baron de Launaguet, Préfet de Montauban, puis Maître des requêtes au conseil d'État.

La construction a été confiée à un architecte, installé à Launaguet, Auguste Virebent. Il a aussi conçu toute la décoration intérieure, mobilier compris. Auguste Virebent est l'un des fondateurs de la briqueterie si-

tuée au pied de la colline Miremont. Le château de Launaguet est un édifice majeur de cet architecte, témoin de l'architecture éclectique toulousaine et emblème de la production des manufactures Virebent, illustrant l'étendue de leur production et de leur maîtrise technique de la terre cuite moulée.

Les bâtiments des communs sont des vestiges du château antérieur. D'une superficie d'environ 2 hectares, le parc du château est composé d'une végétation très variée. Au milieu de ces essences, se dresse une serre d'apparat du XIX^e siècle qui présente un intérêt patrimonial notable.

Le château actuellement

Le château de Launaguet est devenu patrimoine communal en 1991. Il a été classé monument historique en 1993 et fait office d'hôtel de ville depuis lors.

Ce site très fréquenté par les habitants est un écrin idéal pour de nombreuses manifestations municipales : Journées européennes du patrimoine, expositions de peintures et de sculptures, fête de la nature, fête de la musique, marathon des mots, fête du 13 juillet avec le feu d'artifice.

UN LIEU TRÈS FRÉQUENTÉ,
UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

6

manifestations
municipales

s'y déroulent chaque année

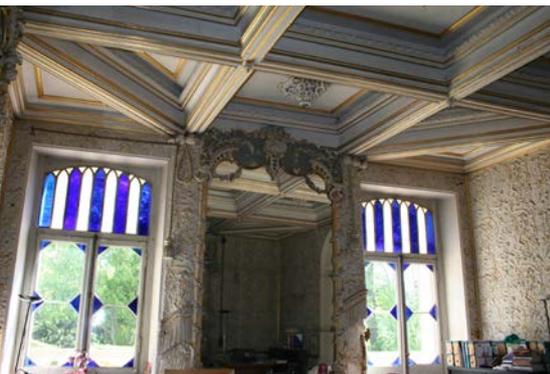
16

essences arborées
présentes dans le parc

Cependant, au vu du développement de la commune et donc de ses besoins d'administration, le château ne pourra pas accueillir de services supplémentaires. La richesse historique et patrimoniale de ce site permet d'envisager sa reconversion afin d'offrir une nouvelle vie à l'ensemble.

Les pistes pour ce projet

Une étude de reconversion, subventionnée par la DRAC, a été menée ces derniers mois afin de proposer des solutions et de les chiffrer.



Cette étude propose de faire de ce lieu un pôle d'excellence et de référence de la terre cuite, sa fabrication et son utilisation dans la construction et la décoration du XIX^e siècle à aujourd'hui et demain. L'objectif est d'y aménager des espaces d'accueil et de visite accessibles à tous, ainsi que des espaces d'animation et de réception pour les entreprises de la filière terre cuite.

Ce projet de valorisation a plusieurs objectifs :

- Valorisation architecturale et patrimoniale : restaurer les bâtiments et les décors anciens, restituer l'ambiance du parc, en impliquant le service Espaces verts communal. Un parcours extérieur sera développé dans le parc et permettra de découvrir l'église et la chapelle funéraire. La serre du parc sera remise en état pour y accueillir des expositions de végétaux et ponctuellement pourra servir de salon de repos, de salon de thé ou de petites réceptions.
- Développement économique avec l'accueil d'entreprises. L'Orangerie conservera sa fonction d'espace de réception. Les espaces annexes seront aménagés en locaux de stockage et en local de type office traiteur. Cet espace pourra être loué pour les mariages et réceptions d'entreprise.
- Valorisation culturelle, pédagogique et touristique : faire connaître le patrimoine Virebent, le travail de la terre cuite en faisant vivre le lieu à travers des animations et des événements.

Les premiers pas vers le parc sans voitures

Afin de relier le château et le parc aujourd'hui séparés par un parking et de remettre en valeur les végétaux et l'ancienne configuration du parc il serait souhaitable de supprimer le stationnement intérieur. Des stationnements pouvant être utilisés aussi bien pour le centre-ville que pour le château pourraient être créés à l'extérieur.

Et la mairie ?

La reconversion et la mise en valeur de ce patrimoine doit s'envisager en lien avec la restauration et l'aménagement des annexes du château, notamment les dépendances à l'Ouest (anciennes écuries, grand bâtiment sur rue et « ancienne chapelle »). Les bâtiments une fois restaurés, pourront accueillir la nouvelle mairie, avec une ouverture sur la place publique du monument aux morts, emplacement qu'elle occupait autrefois. Une réflexion globale sera menée pour reloger les associations et le presbytère qui s'y trouvent.

Et maintenant, que fait-on ?

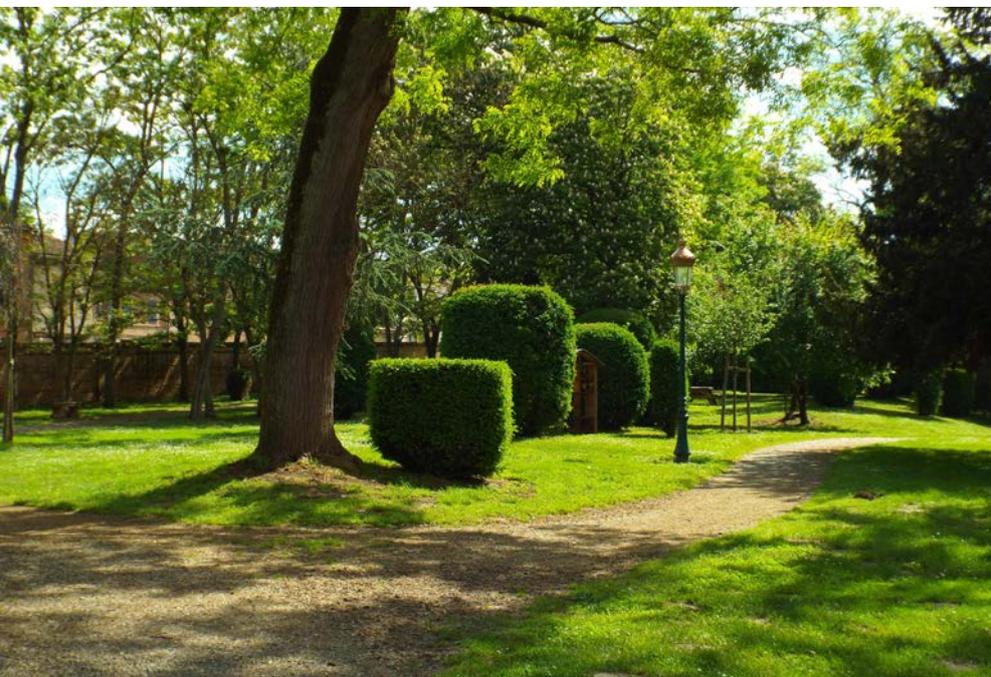
Pour ce projet de nombreux partenariats sont en cours de finalisation notamment avec la ville de Toulouse et Toulouse Métropole pour la mise en valeur du fonds Giscard. Des subventions seront sollicitées auprès des partenaires financiers potentiels publics (Toulouse Métropole, Ville de Toulouse, Conseil régional, Conseil Départemental, État, Fonds européen) et privés (mécénat, souscriptions populaires). Cette revalorisation est aussi soutenue par la fondation du Patrimoine et par l'association Patrimoine et Paysages à Launaguet.



L'église Saint Barthélémy

Le mobilier de l'église constitue la principale richesse de l'édifice, il est composé essentiellement d'éléments de la manufacture Virebent.

Ce mobilier est protégé depuis 1984 au titre des monuments historiques. Le 14 juin 2016 les membres de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) ont émis un avis favorable pour l'inscription de l'édifice en totalité au titre des monuments historiques et formulé le vœu de son classement. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le classement de cet édifice. Dans le cadre d'une mise en valeur du domaine, il est important de la sauvegarder, de la reconnecter avec le parc en restituant les sentiers d'accès et de l'aménager comme une étape dans la visite du site.





HÔTEL DE VILLE

95 chemin des Combes

31140 LAUNAGUET

Tel. 05 61 74 07 16

courrier@mairie-launaguet.fr

Accueil, état civil, démarches administratives :

• du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, vendredi fermeture à 16 h

• la mairie est fermée le samedi matin pendant les vacances scolaires

Urbanisme :

fermé le mardi après-midi et vendredi matin

urbanisme@mairie-launaguet.fr

Pour les questions d'urbanisme, il est recommandé de prendre rendez-vous

Comptabilité/régie :

regies.facturation@mairie-launaguet.fr

SERVICES TECHNIQUES

Rue du 19 mars 1962

Tel. 05 62 79 65 16

services-techniques@mairie-launaguet.fr

• du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi fermeture à 16 h

POLICE MUNICIPALE

Maison des Associations

Rue Jean Moulin

Tel. 05 61 74 08 06 (répondeur)

police-municipale@mairie-launaguet.fr

• Période scolaire : 8 h 15 - 12 h / 14 h - 17 h 15

• Vacances scolaires : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

95 chemin des Combes

Tél. 05 34 27 52 60

ccas@mairie-launaguet.fr

Horaires du CCAS :

• lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

• mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Sur rendez-vous sauf le lundi matin

FR PL8TE

PRÉFECTURE

Immatriculation des véhicules

Nouveau tarif unitaire

du cheval vapeur depuis le 01/07/2016 : 44,00 €

Renseignements :

Préfecture <http://haute-garonne.gouv.fr>



URGENCES/DÉPANNAGES

Électricité - Gaz de France

Urgences Gaz : 0 800 47 33 33

Raccordement gaz : 0 969 363 534

Urgences Électricité : 0 801 131 333

Service des eaux

Urgences nuits et week-end Lyonnaise des Eaux :

0 977 401 139

Élu(e) d'astreinte (week-ends et jours fériés) :

06 76 48 33 27



J'AI 16 ANS, JE ME FAIS RECENSER

L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire ou aux concours de la fonction publique.

Pour qui ?

Tous les jeunes de nationalité française

Quand ?

Dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire

Où ?

À la mairie de leur domicile

Pièces à fournir

Une pièce d'identité

Le livret de famille

Un justificatif de domicile



CONCILIATEUR

Le conciliateur reçoit les personnes opposées par de petits litiges pour les accompagner vers une solution amiable.

Permanences : un vendredi matin sur deux (semaines paires) de 8 h 30 à 12 h

La prise de rendez-vous se fait auprès du secrétariat du CCAS au 05 34 27 52 60

Prochaines permanences :

18/11 - 02/12 - 16/12 - 13/01



DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE COMPOSTEURS (cf. p. 12)

Faites un geste pour la nature : faites votre compost !

Réservez et réglez votre composteur avant le 4 janvier 2017, et venez le chercher Salle de l'Orangerie le vendredi 13 janvier.

2 sessions : 17 h 15 et 18 h 30



DÉCHETTERIES

Présentation d'un justificatif de domicile obligatoire
Fermées les jours fériés

• **L'Union** - ZA Montredon - Rue d'Ariane - 05 61 11 44 97
Fermée le lundi

• **Saint-Alban** - ZI du Terroir II - 05 61 09 17 46
Fermée le mardi

• **Turlu** - Chemin de Turlu, Toulouse - 05 61 57 42 63
Fermée le lundi

Accueil du public : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Dimanche de 9 h à 17 h (9 h - 12 h pour Turlu)

Prochain enlèvement des encombrants

Mardi 22 novembre - Inscription obligatoire au **0 805 464 460** du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h

Rappel : Encombrants

Les personnes qui ne sont pas inscrites NE DOIVENT PAS SORTIR LEURS ENCOMBRANTS, ILS NE SERONT PAS RAMASSÉS. Ils doivent

s'inscrire pour le prochain passage des encombrants ou les apporter à la déchetterie.

Modification des jours de ramassage des déchets ménagers et sélectifs

RAPPEL : Les jours de collecte ont changé depuis le 6 juin :

- collecte des ordures ménagères : **le vendredi**

- collecte sélective : **un mercredi sur deux**

Le nouveau calendrier est consultable sur le site de la ville : www.mairie-launaguet.fr, rubrique CADRE DE VIE / URBANISME DÉCHETS.

Bienvenue à Launaguët

Samedi 24 septembre, Michel Rougé, maire, et le conseil municipal, accueillent les nouveaux habitants de la commune dans la salle des mariages, autour d'un pot amical.

Après une présentation succincte de la commune et des services municipaux, Michel Rougé a préféré laisser place aux échanges conviviaux entre élus et nouveaux Launaguëtois.

Cette rencontre organisée chaque année à la rentrée permet d'accueillir les personnes qui se sont installées durant l'été, période propice aux déménagements. Devant le succès et la convivialité des échanges, le Conseil municipal organisera une seconde rencontre en mars ou avril, afin d'accueillir les nouveaux Launaguëtois qui arrivent en cours d'année.



Seniors en goguette

Le premier séjour seniors organisé par le Centre Communal d'Action Sociale a été un grand succès.

Les vingt participants du séjour sont tous revenus enchantés de leur voyage en Charente. Tant les visites que l'hébergement, les repas ou les activités proposées ont fait l'unanimité.

Martine Balansa, conseillère municipale en charge des personnes âgées, se félicite d'avoir atteint les objectifs qu'elle s'était fixés en organisant ce séjour : rompre l'isolement et créer du lien entre des personnes qui ne se connaissaient pas avant de partir.



Tangonella

L'association Jeunesse Musicale France, reconnue d'utilité publique, lutte depuis 70 ans pour l'accès à la musique de tous les enfants et jeunes, prioritairement issus de zones reculées ou défavorisées. Le groupe Tangonella a séduit l'association qui les a sélectionnés pour la saison 2016-2017. Ce quintet vocal est venu en résidence à la salle Molière pendant deux semaines, afin de préparer son nouveau spectacle. Les Launaguëtois ont découvert ce concert de grande qualité le 23 septembre, lors d'une répétition publique qui a clôturé cette résidence.



Un patrimoine attractif

Une fois encore, le patrimoine communal a attiré de très nombreux visiteurs pendant les deux Journées Européennes du Patrimoine. Le thème de l'année 2016 « Patrimoine et citoyenneté » collait parfaitement à Launaguët, où le château héberge notre hôtel de ville.

L'association Patrimoine et Paysages à Launaguët, très investie dans l'organisation de cette manifestation, a proposé des ateliers de modelage à la façon des Virebent, une exposition et une conférence. Les deux journées se sont clôturées avec une visite de l'église, suivie de duos musicaux très appréciés.

Le succès de Peintures & Sculptures au Château sans cesse renouvelé

L'exposition des deux artistes Jean-Louis Bauné et Sébastien Crêteur a été très fréquentée.

Après la visite de tous les écoliers avec leurs classes, les enfants sont revenus en famille faire découvrir les œuvres à leurs parents. Les silhouettes rouges devant le Château et les sphères à l'Orangerie ont questionné et séduit tous les visiteurs.

Rendez-vous en septembre 2017 pour la prochaine exposition Peintures et Sculptures au château, avec deux nouveaux artistes sélectionnés par les membres très impliqués du comité Expo !



Boulevard Urbain Nord : le point sur le calendrier

La première tranche des travaux du BUN touche à sa fin. Dès la fin de l'année, le nouvel échangeur de Borderouge sera ouvert. Situé entre les échangeurs de L'Union / Croix Daurade et de Launaguet, ce nouvel accès permettra de désengorger une partie de notre commune et de fluidifier les accès existants au périphérique.

La section du BUN comprise entre le terminus de la ligne B du métro et le chemin Virebent à Launaguet ouvrira simultanément. L'accès au métro sera plus simple et plus direct.

Le calendrier de la suite du BUN n'est pas aussi précis. Toulouse Métropole n'a prévu aucun financement sur la poursuite du projet d'ici 2020. Pour autant, le projet est porté par les élus de Launaguet et de L'Union, qui font tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir un démarrage rapide de la suite des travaux. La prochaine tranche permettra de poursuivre le BUN depuis le chemin Virebent jusqu'au stade de Launaguet. Le stade étant pourvu d'un parking relais, cela permettra de donner enfin au BUN sa véritable vocation : permettre de remplacer la voiture individuelle par des transports en commun performants afin d'accéder au métro.

Repas des aînés

Rendez-vous très attendu par les Launagétos de plus de 65 ans, le repas des aînés se tiendra le samedi 7 janvier 2017 à 12 h 30 au gymnase Palanque.

Inscriptions au repas

Les personnes qui souhaitent s'inscrire au repas doivent se présenter au CCAS avant le 16 décembre lors des permanences consacrées aux inscriptions :

- **lundi de 14 h à 17 h**
- **mardi et jeudi de 9 h à 12 h**
- **vendredi de 14 h à 16 h**

Un carton d'invitation nominatif leur sera remis sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du coupon d'inscription inséré dans l'enveloppe municipale. Ils devront le présenter à l'entrée du gymnase le jour du repas.

Inscriptions au colis gourmand

La commission Action sociale n'oublie pas les personnes qui ne peuvent se rendre au repas pour des raisons médicales. Elles peuvent s'inscrire pour re-



cevoir le colis gourmand de Noël en téléphonant au 05 34 27 52 60 avant le 9 décembre. Les élus seront heureux de leur apporter à leur domicile entre le 16 et le 23 décembre.

Concertation autour de la 3^e ligne de métro

Le projet de la 3^e ligne de métro Toulouse Aérospace Express, porté par Toulouse Métropole, est en phase de concertation publique.

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est chargée d'informer le public et de lui permettre de s'exprimer en toute transparence, et en traitant de manière équivalente les contributions de chacun. Des réunions publiques sont organisées, des rencontres en entreprises, des débats mobiles sur des marchés, dans les gares ou stations de métro. L'objectif est qu'un maximum de personnes puissent s'exprimer sur le sujet.

Le site internet metroligne3toulouse.debatpublic.fr permet aussi à chaque citoyen de donner son avis sur le projet en ligne. On peut même proposer des tracés alternatifs en utilisant les outils de cartographie proposés.

Il s'agit d'un projet très important en terme financier pour la Métropole (investissement de plus de 2 milliards d'euros), c'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette concertation nationale est organisée. N'hésitez donc pas à vous exprimer sur le projet, quel que soit votre avis !



Recensement de la population : des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février 2017

À quoi ça sert ?

Le recensement permet de mesurer précisément l'évolution de la population d'une commune et de prévoir la construction d'équipements : crèches, écoles... Il sert aussi à actualiser les dotations financières reçues par l'État, car elles sont indexées sur la population de chaque commune.

Comment ça se passe ?

Les agents recenseurs entreront en contact avec tous les habitants de la commune et leur remettront les documents du recensement à compléter sur papier ou par internet.

Recrutement des agents

La commune recrutera une vingtaine d'agents recenseurs courant décembre. Ils suivront une formation de deux demi-journées début janvier. Les personnes doivent être disponibles

sur une grande amplitude horaire, avoir un bon contact, et être à l'aise avec internet.

Les personnes qui souhaitent postuler sont invitées à envoyer leur candidature **avant le 30 novembre à Monsieur le Maire 95 chemin des Combes 31 140 Launaguet ou par mail à courrier@mairie-launaguet.fr**

Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Une équipe responsable pour notre ville (groupe majoritaire)

L'expression libre est un droit et les groupes politiques s'expriment à cette occasion dans les bulletins municipaux. Encore faut-il avoir quelque chose à dire ! Et quand on n'a rien à dire, on vient gratter dans les thèmes éculés de la sécurité, ou plutôt de l'insécurité, chers à certains.

Pour preuve, le dernier texte du groupe d'opposition « Monsieur le Maire vous cache ses projets » ! Il complot pour installer « un centre d'accueil pour des jeunes » délinquants ? Pour reprendre l'expression d'une humoriste connue : « on ne vous dit pas tout ! ».

De quoi s'agit-il vraiment ? Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, qui dépend du Conseil Départemental, accueille des enfants et des adolescents ayant vécu des situations difficiles, le plus souvent familiales. Il s'agit d'assurer leur sécurité et leur santé.

La direction de cet établissement était à la recherche d'un lieu (une maison) pour loger 4 ou 5 adolescents encadrés par des éducateurs pour développer leur autonomie et permettre leur développement social. Une maison sur Launaguet avait été repérée, mais sa situation au fond d'une impasse et les contraintes d'urbanisme ont fait que le projet a été rapidement abandonné. Il faut toutefois noter qu'une telle structure existe déjà route de Launaguet. Nombre de ces enfants sont scolarisés dans nos écoles sans que cela ne pose le moindre problème.

Donc beaucoup de bruit pour rien ! Créer le buzz pour affoler, sans connaître la réalité, telle est la tactique !

Une 3^e ligne de métro, pourquoi pas ? Mais est-ce supportable pour le contribuable et est-ce la priorité ?

Alors que se déroule la concertation sur le projet de 3^e ligne, nous nous interrogeons sur la capacité à la financer sans exercer de pression insupportable sur les Métropolitains.

Pour nous, citoyens hors Toulouse, notre besoin urgent est d'avoir un maillage de transports en commun suffisant, capable de résorber les bouchons que nous subissons quotidiennement pour nous rendre au métro ou dans une autre commune. La 3^e ligne ne résoudra pas ce problème, mais risque d'aspérer les finances nécessaires à nos besoins. Avant de nous engager dans des projets non adaptés, commençons donc par réaliser ce qui était prévu, et terminons rapidement ce qui est commencé, pour nous le BUN.

Enfin, bravo à nos élus de gauche d'avoir permis de trouver un consensus sur les tarifs de Tisséo. Contrairement à ce que proposait la droite, **ils ont permis le rétablissement de l'offre à 10 euros par mois pour les étudiants et les scolaires, tout en maintenant la gratuité pour les boursiers les plus fragiles.**

Ensemble pour Launaguet - Rassemblé (groupe minoritaire)

Launaguetoises, Launaguetois,

Nous élus d'opposition protestons contre l'erreur qui nous prive une fois de plus de parole et nous laisse dans l'impossibilité de communiquer correctement. Décidément la Mairie a du mal avec sa communication.

Le climat se dégradant chaque jour un peu plus, nous vous informons que l'élection primaire de la droite et du centre aura lieu les 20 et 27 novembre et que vous aurez la possibilité de choisir votre futur

président en venant vous exprimer dans le bureau de vote de Launaguet, place Noël Fourcade, maison des associations de 8 h à 19 h.

C'est un outil démocratique de débat et de rassemblement. Le vote est ouvert à tous.

Bien à vous
Vos élus de l'opposition.

Simply Market

Plus d'espace pour plus de services

Après plusieurs mois de travaux, le magasin Simply Market a dévoilé ses nouveaux atouts : un rayon poissonnerie traditionnelle, une charcuterie traditionnelle, de grandes allées, des jus d'orange frais pressés... Le magasin offre une belle qualité de services, appréciées des clients fidèles ou nouveaux.



ILS SE SONT INSTALLÉS À LAUNAGUET

Thanh-Phong NGUYEN

Acupuncteur

4 rue Antoine Lavoisier

06 77 31 45 27

www.acupuncture-nguyen.fr

Julie RUIZ

Ostéopathe

4 rue Antoine Lavoisier

07 88 57 47 54

Marion EUSTATHOGLOU

Pédicure podologue D.E.

1 avenue des Nobles

05 34 27 84 35

Anne-Laure BAQUE

Psychologue clinicienne

et thérapeute familiale

21 avenue des Nobles

06 16 81 68 09

ILS ONT DÉMÉNAGÉ

Le cabinet d'orthophonie

anciennement situé 21 avenue des Nobles a emménagé dans les locaux de l'ancienne pharmacie, 1 avenue des Nobles.

Distribution exceptionnelle de composteurs à Launaguet

Vendredi 13 janvier 2017 à 17 h 15 et 18 h 30, salle de l'Orangerie

SUR RÉSERVATION

ET PAIEMENT PRÉALABLE

AVANT LE 4 JANVIER 2017

Comment réserver ?

Renseignez le bulletin de réservation inséré dans l'enveloppe municipale. Il est également disponible en téléchargement sur notre site internet ou à l'accueil de la mairie.

À réception, Toulouse Métropole vous enverra les informations utiles pour le retrait de votre composteur.

Comment s'organise le retrait du composteur ?

Les composteurs seront livrés en kit. Ils sont prévus pour entrer dans le coffre d'une voiture, sièges arrière rabattus pour les composteurs en bois. Une personne vous aidera à le charger et vous fournira des explications pratiques sur l'utilisation du composteur (30 mn).

En savoir + : 0800 201 440

compostage@toulouse-metropole.fr

www.toulouse-metropole.fr (rubriques : Mission/Déchets/compostage)

TROPHÉE ROSE DES SABLES : RETOUR TRIOMPHAL !

Isabelle CÉLY, launaguétoise, et sa coéquipière Tiffany GRANDJEAN sont rentrées à Launaguet le 24 octobre de leur rallye 100 % féminin dans le désert marocain. Elles ont fini 8^e sur 150 au classement général et 1^{ère} au classement étape de nuit. Michel Rougé, maire, a tenu à féliciter personnellement Isabelle CÉLY à son retour, pour cet engagement qui a fait rayonner Launaguet jusqu'au Sahara.

Les deux participantes ont vécu une merveilleuse aventure à la fois humaine et généreuse, dans laquelle solidarité rime avec exploit personnel. Bravo à elles !



Le 4 décembre : courez pour une bonne cause

L'association Courir pour Eux vous invite à participer à la 5^e édition de la Launagu'Etoile, course solidaire dont les fonds sont intégralement reversés à la recherche contre la sclérose en plaques.

Cette course s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux marcheurs ou aux coureurs chevronnés. 1 km et 2 km pour les enfants, 5 km et 10 km pour les coureurs, 6 km pour les marcheurs, chacun peut y trouver son compte, sportif ou non. Les parcours sont 100 % Launaguétois. Le point de départ se situe au gymnase Palanque. En 2015, l'association avait reversé près de 7 000 € à l'Association pour la Recherche contre La Sclérose En Plaques (ARSEP).

Renseignements et inscriptions :

www.courirpoureux.com